

Journal de bord : juin 2016

Le 03 : Bio ou pas bio ? Parfois les produits bio sont chers, hors de portée. Parfois, on se demande ce que le bio apporte ?

"- Quand on mange des produits de qualité, il en faut moins : Quand je prends mon pain bio au petit déjeuner, avec deux tranches, j'ai l'estomac calé jusque midi. Si je mange du pain de super marché, il m'en faut quatre tranches et à dix heures, j'ai faim.

- Il y a certains produits qui sont tellement traités aux pesticides qu'il vaut mieux acheter du bio. Par exemple, les bananes.

- Les bananes, elles sont cueillies par des singes.

- Dis, tu crois que l'Afrique est peuplée de singes, toi ?"

Ouie ! là ça dérape. Vite, trouver une parade pour éviter pis :

"- F. est un grand amateur de documentaires animaliers. Il ne voit les pays qu'à travers leurs animaux.

- Oui, j'ai vu à la télévision des singes qui coupent des bananes.

- Tu ne crois tout de même pas que les bananes que tu manges ont été cueillies par des singes ?

F. est embarrassé...

- À côté des animaux que tu vois à la télévision, il y a des hommes.

- Ce ne sont pas des singes !

- Non, mais il n'a pas voulu dire que les Africains sont des singes...

- Hum, hum...

- Dis, est-ce que c'est vrai que vous utilisez des bananes pour la cuisine.

- Bien sûr ! C'est très bon, mais il faut des bananes vertes. Je t'en ferai une fois. Avec des fèves, c'est très bon !

- Il faut donc acheter les bananes vertes, avant qu'elles ne mûrissent ?

- Oui, mais il faut qu'elles soient encore plus vertes que celles que l'on trouve parfois au supermarché. Je les achète à Bruxelles, dans une épicerie spécialisée.

- Elles viennent par bateau ?

- Non, par avion.

- Ouche, c'est pas bon pour l'environnement, ça !

- Par bateau, elles seraient déjà un peu mûries. Ça ne va pas.

- Bon, ce n'est pas pour un peu. Il ne faut pas être sectaire.

- Pareil pour le racisme. Il ne faut pas en voir partout.

- Non mais tout de même, on ne peut pas comparer un Africain à un singe. C'est quoi, ça ?

Sourire narquois de F.

- Ah ! F. est âgé. Il a connu l'époque coloniale. À l'époque, les valeurs n'étaient pas les mêmes que maintenant.

- Le racisme a permis l'esclavage.

- C'est vrai.

- Pendant ces époques d'esclavage et de colonisation, le sort de l'ouvrier n'était pas très enviable ici non plus. Tous les hommes n'étaient pas égaux. Il a fallu de nombreuses et dures luttes pour sortir de cette mentalité qui permettait de ne pas respecter certains hommes en fonction de leur appartenance sociale ou de leur race.

- Maintenant on recule ! On revient à l'esclavage. On veut forcer les gens à travailler.

- On ne peut tout de même pas garder les gens au CPAS toute leur vie !

- Ah oui ? Mais tu l'as vu où l'emploi qui fera sortir les gens de la spirale ? On oblige à faire des

articles 60. Après on récupère le droit au chômage, chouette ! Là, on te demande de chercher du travail. Tu fais tes recherches, mais on te reproche que c'est insuffisant. Tu sais que tu ne trouveras rien : trop vieux, trop noir, pas assez diplômé, pas assez de qualification, pas la bonne religion, etc, etc. Le motif, on ne te le dit pas, mais tu le sais. Bref, tu perds ton chômage, retour au CPAS.

- Maintenant, Il va falloir signer un contrat pour du bénévolat obligatoire.
- Du bénévolat obligatoire, c'est contraire à la loi sur le bénévolat.
- Celui qui refuse, on peut lui couper les vivres.
- Là, ça ne va pas. Tout le monde a le droit d'avoir de quoi vivre. Celui qui ne reçoit plus rien, va se retrouver à la rue, car il n'aura pas de quoi payer son loyer.
- Tu veux dire que ce serait mieux avec le revenu universel ?
- Faut voir. Il y a plusieurs versions..." A suivre !

Le 10 : Discussions diverses au fil de la journée : Il a été question de l'éducation permanente ou populaire ? Et aussi de Franck Lepage, puis d'expression culturelle ; de divers projets de développement en Afrique (certains rêvent d'y retourner faire quelque chose d'utile), de coutumes nuisibles dues aux dons, à l'habitude de recevoir... Entre le don et la corruption, la cloison est mince. Parfois, ça complique l'action. Et puis, il y a cette phrase de Franck Lepage : "La transgression remplace la subversion". Serait-ce l'explication au "non-take-up" et aux difficultés que nous rencontrons quand il s'agit de travailler à l'émancipation, au développement de l'esprit critique ? Une bonne partie de la journée a aussi été occupée par des travaux d'écriture, une forme d'expression culturelle plus intimiste, mais qui peut être sujete à quelques bons moments de dialogique.

Le 16 : Quand il faut, il faut ! Il y a des choses qu'on ne peut laisser faire...

Une dame d'âge mûre, "déficiente mentale", comme elle se qualifie elle-même, vient se plaindre qu'on la sépare de son compagnon avec lequel elle vit en couple depuis plus de quatre ans. L'homme est atteint d'une maladie psychiatrique jusque-là bien maîtrisée, mais depuis que sa compagne a été envoyée par sa "référente" dans une association spécialisée dans "l'occupationnel" pour passer ses journées, il supporte mal de rester seul à la maison, ne prend pas ses médicaments et ne se nourrit pas tant que sa compagne n'est pas rentrée. Craignant pour la santé de son bien-aimé, cette dernière s'est plainte de la situation à plusieurs reprises, à sa référente et à celle de son compagnon. L'homme a fini par être hospitalisé en psychiatrie. Il va bien, mais reste amorphe. L'équipe sociale veut le placer dans un home et ainsi le séparer définitivement de sa compagne. Plusieurs options sont disponibles pour ne pas séparer ce couple : l'accueil de jour, des services à domicile, un peu moins "d'occupationnel" pour la compagne et un peu plus près de son domicile et un peu moins coûteux : du sport, du bénévolat et la reprise des ateliers qu'elle pratiquait près de chez elle avant d'être envoyée en "occupationnel", pourquoi pas ?

Même s'ils sont handicapés, on ne peut pas séparer des gens qui s'aiment. C'est inacceptable. Nous avons sollicité le médecin traitant afin qu'il organise une solution respectueuse des sentiments des personnes concernées. Il a réagi positivement. À voir maintenant ce qui va être mis en place ?

Le pouvoir des "référents" et de leur équipe semble énormément inacceptable...

Les handicapés n'auraient-ils pas droit au respect de leur humanité ?

Le 17 : Quand on ne paie pas son loyer, on se retrouve à la rue, mais pas que... On est également fiché et pour retrouver un logement, c'est la galère ! Même l'agence sociale égare le dossier... Peut-on obliger une agence sociale à accepter les mauvais payeurs ? À quelles conditions ? Peut-on obliger un mauvais payeur à accepter que son loyer soit directement retenu à la source de son revenu ? C'est une solution pour donner confiance au bailleur. C'est aussi une solution pour éviter l'expulsion. Mais n'est-ce pas aussi une atteinte à l'intégrité de la personne ?

Quand un accord est pris en ce sens et que la personne perçoit une allocation du CPAS, pourquoi arrive-t-il que le CPAS cesse cette gestion et alloue l'entièreté de l'allocation à quelqu'un qui

reconnaît ne pas pouvoir gérer son argent ou à un étranger qui ne sait pas lire, parle très mal le Français, à quelqu'un qui se drogue ? Dans ces cas-là, ce sont les propriétaires qui morflent et en fin de compte, ces gens se retrouvent à la rue ou carrément dans le caniveau.

Pourquoi l'accès du CPAS est-il parfois interdit à ce genre de personnes ? Parce qu'ils se sont énervés, parce que, de leurs propres dires, "Ils ont pété les plombs" ? On peut comprendre que les AS craignent pour leur sécurité, mais la présence d'un vigile, les caméras et l'identification à l'entrée, ce n'est pas suffisant ? L'accès du CPAS peut-il être interdit à des gens dans le besoin (ou pas) ?

Ne faudrait-il pas envisager une cellule psychologique dans les CPAS ?

Une autre question a été soulevée par une intervenante : Quand une famille de quatre enfants vit avec le revenu CPAS des deux parents, cette famille doit-elle donner des preuves supplémentaires de ses difficultés pour pouvoir recevoir des colis alimentaires ? Ce n'est pas nécessaire de faire de longs calculs pour savoir que même avec les allocations familiales majorées, le budget de la famille est intenable. Pourquoi leur imposer de surcroît une "enquête" des dames patronnesses ?

Le 21 : Nous avons travaillé sur l'enquête, mais nous n'étions pas nombreux pour peaufiner le dépouillement.

Le 23 : Une discussion improvisée a été suscitée par le témoignage de deux dames qui ont à faire avec des intervenants dans le domaine psychiatrique : L'une est placée, contre son gré, dans un home pour personnes âgées parce qu'elle est sourde et muette. Elle ne sent pas vieille. Elle a à peine 60 ans et a envie d'activités et de contacts. Elle se sent capable d'être autonome. L'autre jouit d'une complète autonomie, mais elle a souffert de la pression de ses proches et de la chape qu'ils ont fait pesé sur elle en la faisant colloquer.

À les entendre, certains médecins semblent tellement puissants que même les juges ne remettent pas en cause leur jugement. Sur le plan financier, ça ne vaut guère mieux. Les administrateurs se muent trop souvent en dictas autoritaires. Quid de l'intégrité morale de ces personnes ? De leur liberté ?

Que pouvons-nous faire ? D'abord, la personne concernée doit en parler à son médecin généraliste. Si elle n'exprime pas son désaccord, ses aspirations, il ne pourra rien pour elle. Ensuite, si malgré cela, la situation persiste, il va falloir chercher les services qui pourraient intervenir. À suivre...

Le 24 : Outre une mise au point à propos de rumeurs nuisibles à l'association, nous avons clôturé l'enquête sur laquelle nous avons travaillé à maintes reprises ces derniers temps. [Le rapport du dépouillement est disponible sur le site web de l'association](#). **Selon notre évaluation**, le nombre de réponses n'est pas suffisant pour pouvoir tirer des conclusions fiables. Néanmoins, quelques pistes de réflexion sont intéressantes (voir le rapport). La plus inattendue concerne les différences entre les indices de déprivation et nos cartes de réduction : Certaines personnes ont un indice de déprivation bas, alors que leur bas revenu est attesté par leur carte de réduction. **Les démarches d'émancipation joueraient-elles un rôle positif dans cette perception plus optimiste qu'ont nos participants de leur situation ou à ressources identiques, sont-ils plus habiles pour les valoriser que les non-participants ?**

Quoi qu'il en soit, cet impact positif est moins marqué pour les plus bas revenus (TR4). Peut-être sont-ils moins impliqués au niveau de leur citoyenneté, mais surtout, peut-être sont-ils trop imbriqués dans leurs difficultés, avec des ressources vraiment trop basses ou détournées ?

Il semblerait que la déprivation ne soit pas seulement tributaire du revenu et des charges, mais aussi de la désaffiliation et de l'assujettissement ou la dépendance (crédits, consumérisme, addictions diverses). N'y-a-t-il pas là matière à creuser ?

Nous avons conclu par le constat que des revenus trop bas et certains modèles d'inclusion sociale créent la déprivation.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)